

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 9 mai 2017 à 19 h 37, sous la présidence de Madame France Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre la présidente, madame France Gagné :

Les commissaires :

M^{mes} Hélène De Champlain
Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier

MM. Michel Girard
Marc Larocque

Commissaires-parents :

M^{mes} Annick Larouche
Caroline Tremblay

MM. Gaétan Gagnon
Robert Tremblay

Sont également présents :

M^{mes} Johanne Allard, directrice
Chantale Cyr, directrice générale
Sarah Tremblay, secrétaire générale

MM. Martin Deschênes, directeur
Carl Duchesne, directeur
Paul Lalancette, directeur
Jocelyn Ouellet, directeur

Absences :

M^{me} Sylvie Belzile

M. Jimmy Tremblay

CC-2017-181

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} France Gagné et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout des sujets suivants :

5.0 - Offre de la Société de Transport du Saguenay;
5.10 - Remerciements.

ADOPTÉE

CC-2017-182

Adoption des procès-verbaux des séances du 25 avril et du 2 mai 2017

Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain et résolu :

D'ADOPTER les procès-verbaux des séances du 25 avril et du 2 mai 2017 tels que déposés.

ADOPTÉE

CC-2017-183

Courrier reçu

Chaque membre du Conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la Direction générale du 12 au 25 avril 2017.

CC-2017-184
Ouverture d'un huis clos

**Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné
et résolu :**

DE TENIR un huis clos, il est 19 h 39.

ADOPTÉE

M. Marc Larocque quitte le huis clos, il est 21 h 12.

CC-2017-185
Fermeture d'un huis clos

**Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain
et résolu :**

DE CLORE le huis clos, il est 21 h 19.

ADOPTÉE

CC-2017-186
Ajournement

M^{me} France Gagné ajourne la rencontre. La séance reprend, il est 21 h 24.

CC-2017-187
*Offre de la Société de
Transport du Saguenay*

CONSIDÉRANT l'article 13 du règlement sur le transport des élèves qui prévoit que la Commission scolaire doit offrir la possibilité d'assurer le service de transport qui est requis pour les élèves résidant sur le territoire de cet organisme public de transport en commun;

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay a soumis une proposition à la Commission scolaire pour assurer partiellement le transport de la clientèle secondaire de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la Commission scolaire par le biais de la direction du Service des ressources financières et du transport;

CONSIDÉRANT les commentaires formulés par les membres du comité consultatif de transport;

CONSIDÉRANT que les membres du comité ont eu le loisir de soulever toutes les questions qu'ils estiment pertinentes à l'égard de l'offre déposée et son analyse;

CONSIDÉRANT l'analyse financière de la proposition effectuée par le comité;

CONSIDÉRANT les principes d'équité qui commandent à ce que les élèves de la Commission scolaire bénéficient des mêmes services aux mêmes coûts;

CONSIDÉRANT l'avis du comité consultatif de transport;

**Il est proposé par M. Marc Larocque
et résolu :**

DE REFUSER la proposition faite par la Société de Transport du Saguenay.

ADOPTÉE

CC-2017-188

*Composition du comité
de sélection du directeur
général adjoint*

CONSIDÉRANT la résolution n° CC-2017-135 autorisant l'ouverture du poste de direction générale adjointe;

CONSIDÉRANT le processus de sélection à venir;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

QUE le comité de sélection soit composé de :

- M^{me} France Gagné, présidente par intérim;
- M^{me} Annick Larouche, commissaire-parent;
- M^{me} Diane Durand, commissaire;
- M. Marc Larocque, commissaire substitut;
- M^{me} Chantale Cyr, directrice générale.

ADOPTÉE

CC-2017-189

*Plan d'effectifs du
personnel professionnel*

CONSIDÉRANT le dépôt d'un projet concernant la planification des effectifs du personnel professionnel pour l'année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT les démarches de consultation et de concertation réalisées en collaboration avec les gestionnaires des différents services et établissements de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'approbation de ce plan par les Services éducatifs concernés;

CONSIDÉRANT les règles de la convention collective du personnel professionnel;

CONSIDÉRANT la démarche de consultation auprès du Syndicat des professionnelles et des professionnels;

CONSIDÉRANT que le présent plan d'effectifs demeure ouvert de manière à pouvoir réaliser les ajustements nécessaires au fur et à mesure des situations nécessitant une convention éventuelle;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité aviseur du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de services des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} Caroline Tremblay
et résolu :**

D'ADOPTER tel que déposé et présenté, le plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année scolaire 2017-2018;

DE CRÉER le poste désigné au plan d'effectifs déposé.

ADOPTÉE

CC-2017-190

*Plan d'effectifs du
personnel de soutien,
secteur général*

CONSIDÉRANT le dépôt d'un projet concernant la planification d'effectifs du personnel de soutien, du secteur général pour l'année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT les démarches de consultation et de concertation réalisées en collaboration avec les gestionnaires des différents services et établissements de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'approbation du plan d'effectifs de soutien administratif par la Direction générale;

CONSIDÉRANT l'approbation du plan d'effectifs de soutien manuel par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT les règles de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la démarche de consultation auprès des représentants du Syndicat régional des employés de soutien;

CONSIDÉRANT que le présent plan d'effectifs demeure ouvert de manière à pouvoir réaliser les ajustements nécessaires au fur et à mesure des situations nécessitant une convention éventuelle;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité aviseur du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Gaétan Gagnon
et résolu :**

D'ADOPTER tel que déposé et présenté, le plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général pour l'année scolaire 2017-2018;

D'ABOLIR, de modifier et de créer les postes désignés au plan d'effectifs déposé;

DE MAINTENIR ouvert le plan d'effectifs en vue d'éventuelles modifications.

ADOPTÉE

CC-2017-191

*Liste des enseignants
susceptibles d'être mis
en disponibilité ou non
rengagés en 2017-2018*

CONSIDÉRANT le calcul des prévisions de la clientèle pour l'année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT les besoins exprimés par la direction des Services éducatifs jeunes et la direction des Services éducatifs adultes;

CONSIDÉRANT les dispositions de la convention collective, notamment en ce qui concerne la sécurité d'emploi du personnel enseignant, sous réserve de l'article 5-3,16 D) de la convention collective du personnel enseignant 2015-2020;

CONSIDÉRANT les pourparlers tenus avec la partie syndicale concernant l'organisation scolaire 2017-2018 et l'information qui leur a été dûment transmise avant le 30 avril 2017;

CONSIDÉRANT l'obligation d'afficher dans les établissements la liste des enseignants et enseignantes susceptibles d'être mis en disponibilité ou non rengagés, et ce, avant le 5 mai de chaque année;

**Il est proposé par M^{me} Annick Larouche
et résolu :**

D'ACCUEILLIR le dépôt en annexe de la liste des enseignants et enseignantes susceptibles d'être mis en disponibilité ou non rengagés pour l'année scolaire 2017-2018, sous réserve de l'article 5-3,16 D) de la convention collective du personnel enseignant 2015-2020.

ADOPTÉE

CC-2017-192

*Demande de dérogation
au calendrier scolaire /
École Marie-Médiatrice*

CONSIDÉRANT l'article de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que la commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique (art. 238);

CONSIDÉRANT l'adoption du calendrier scolaire 2017-2018 le 14 mars 2017 (CC-2017-83);

CONSIDÉRANT l'article 16 du Régime pédagogique de l'enseignement préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire établissant notre obligation d'offrir aux élèves au moins 180 jours de services éducatifs;

CONSIDÉRANT la demande de dérogation au calendrier scolaire du conseil d'établissement de l'école Marie-Médiatrice afin de favoriser la réalisation de leur projet de pédagogie alternative "Faune et Flore au cœur des quatre saisons";

CONSIDÉRANT que cette demande s'articule par l'ajout de dix (10) minutes de classe par jour permettant ainsi la tenue de six journées de concertation;

CONSIDÉRANT qu'en sus de la Loi sur l'instruction publique et le régime pédagogique, les projets particuliers doivent respecter l'ensemble des encadrements de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT qu'avant même d'analyser la possibilité de déroger au calendrier scolaire, les arguments soulevés par le conseil d'établissement ne permettent pas de justifier une dérogation à l'entente locale convenue entre la Commission scolaire et le Syndicat de l'enseignement du Saguenay, créant ainsi une iniquité face aux autres milieux;

CONSIDÉRANT la position du comité de relations de travail-enseignants;

**Il est proposé par M. Robert Tremblay
et résolu :**

DE REFUSER la demande de dérogation au calendrier scolaire 2017-2018 de l'école Marie-Médiatrice selon les arguments soulevés;

QUE la Commission scolaire explore les autres pistes de soutien pouvant être mises à la disposition du projet pédagogique.

ADOPTÉE

CC-2017-193

*Suivi à la
correspondance 16-31
de la Commission des
services
communautaires, de la
vie de quartier et du
développement social*

CONSIDÉRANT la correspondance n° 16-31 déposée aux membres du conseil des commissaires le 28 mars dernier;

CONSIDÉRANT que par cette correspondance la Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social de la Ville de Saguenay consultait la Commission scolaire sur la proposition voulant que Ville de Saguenay décrète la fête de l'Halloween toujours le dernier vendredi ou samedi du mois d'octobre de chaque année;

CONSIDÉRANT le souhait du conseil des commissaires d'obtenir la position des parents;

CONSIDÉRANT la résolution du comité de parents;

**Il est proposé par M^{me} Caroline Tremblay
et résolu :**

QUE la Commission scolaire adopte la position du comité de parents à l'effet d'exprimer son désaccord quant à la proposition de la Commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social que Ville de Saguenay tiennent la fête de l'Halloween le dernier vendredi ou samedi du mois d'octobre de chaque année.

ADOPTÉE

CC-2017-194

*Acquisition d'appareils
d'épilation*

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé le 10 avril 2017;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 2 mai 2017;

CONSIDÉRANT la politique d'approvisionnement en biens et services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ainsi que la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C65.1);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné
et résolu :**

DE RETENIR pour l'acquisition d'appareils d'épilation, le plus bas soumissionnaire conforme, soit Clarion;

DE DÉLÉGUER la présidente par intérim et la directrice générale pour signer les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉE

CC-2017-195

*Octroi de contrat /
Conciergerie à l'école Du
Vallon*

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé le 6 avril 2017;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 27 avril 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat de service de conciergerie à l'école Du Vallon pour les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Maintenance Eureka;

DE DÉLÉGUER la présidente par intérim et la directrice générale pour signer le contrat relatif à ce dossier.

ADOPTÉE

CC-2017-196

*Adoption du protocole
d'entente Sport-Arts-
Études pour la discipline
karaté*

CONSIDÉRANT que le programme Sport-Arts-Études de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay offre la discipline Karaté;

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay de conclure des ententes avec tous les organismes responsables des différentes disciplines, qu'elles soient reconnues ou non reconnues;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des Services éducatifs jeunes et adultes;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

D'ACCEPTER le protocole d'entente avec l'organisme suivant :
École d'Arts martiaux Denis Paquet;

D'AUTORISER la directrice des Services éducatifs jeunes à signer
tous les documents afférents.

ADOPTÉE

CC-2017-197
Remerciements

**Il est proposé par M. Robert Tremblay
et résolu :**

D'ADOPTER une motion de remerciements à M^{me} Johanne Allard,
directrice des Services éducatifs jeunes par intérim, ainsi que les membres
de son équipe, pour la diligence dont ils ont fait preuve à mettre en place
des moyens préventifs auprès de nos jeunes concernant le suicide.

ADOPTÉE

CC-2017-198
*Rapport de la présidente
par intérim*

Est déposé, le rapport de la présidente par intérim concernant
certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières
semaines :

Le 24 avril 2017

- Allocution au premier anniversaire d'Allo prof, à l'école Charles-Gravel.

Le 27 avril 2017

- Participation au spectacle de *La Grande Odyssée Musicale*, à l'école Lafontaine.

Le 2 mai 2017

- Participation au comité de sélection pour la banque de relève en direction.

CC-2017-199
*Rapport de la directrice
générale*

Est déposé, le rapport de la directrice générale concernant certaines
représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 25 avril 2017

- Dîner à l'école autochtone Tshiueten en compagnie du personnel.

Le 26 avril 2017

- Dîner à l'école St-Denis en compagnie du personnel.

Le 27 avril 2017

- Participation au spectacle de *La Grande Odyssée Musicale*, à l'école Lafontaine.

Le 1^{er} mai 2017

- Participation à une rencontre du conseil d'administration Lab-École, à St-Lambert.

Le 2 mai 2017

- Participation au comité de sélection pour la banque de relève en direction.

Le 3 mai 2017

- Dîner à l'école Vanier en compagnie du personnel.

CC-2017-200

Rapport de
représentations des
commissaires

Aucun rapport de représentation n'est effectué.

CC-2017-201

Comptes rendus des
comités de service et du
comité de parents

Les membres du conseil ont l'occasion d'obtenir des informations relatives aux rencontres du Comité des services des ressources matérielles et informatiques du 11 et 25 avril mars du Comité de parents du 5 avril 2017.

CC-2017-202

Message de la
Fédération des
commissions scolaires
du Québec

Les messages de la Fédération des commissions scolaires du Québec datés des lundis 1^{er} et 8 mai 2017 ont été transmis aux membres du Conseil par courrier électronique, ils ont l'occasion d'échanger sur leur contenu.

CC-2017-203

Autoévaluation

Les commissaires sont invités à réfléchir intérieurement sur la question suivante : « En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves? »

CC-2017-204

Clôture de la rencontre

Avant la clôture de la rencontre, M^{me} Annick Larouche félicite les nouveaux élus et plus particulièrement M^{me} Liz S. Gagné et M. Jean-Claude Martel présents dans l'assistance.

**Il est proposé par M^{me} Annick Larouche
et résolu :**

QUE la présente séance soit close, il est 21 h 34.

ADOPTÉE



La présidente



La secrétaire générale